

HONORAIRES SUR TRANSACTIONS IMMOBILIERES

	HT	TTC
Jusqu'à 100.000€ (minimum de 4.000 € ht soit 4.800 € ttc)	6,67%	8,00%
De 100.000€ à 250.000€	5,83%	7,00%
De 250.001€ à 500.000€	5,00%	6,00%
Au-delà de 500.000€	4,58%	5,50%
Propriété viticole	5,00%	6,00%
Local Professionnel - Commercial - (avec un minimum de 4 000 € ht soit 4 800 € ttc)	8,33%	10,00%
Terrain à bâtir - Terrain à planter	8,00%	9,60%
Estimation d'un bien immobilier	150 €	180 €

HONORAIRES DE LOCATION

	HT	TTC
Baux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989 (conforme à la loi ALUR)		
propriétaire)		
a/ Organisation de la visite, constitution du dossier du candidat, rédaction de bail (€/m²)		
- Hors zones tendues et très tendues	6,67 €	8,00 €
- Zones tendues	8,33 €	10,00 €
- Zones très tendues	10,00 €	12,00 €
b/ Etablissement de l'état des lieux d'entrée (€/m²)	2,50 €	3,00 €
2/ Honoraires part propriétaire		
a/ Organisation de la visite, constitution du dossier du candidat, rédaction de bail (€/m²)		
- Hors zones tendues et très tendues	6,67 €	8,00 €
- Zones tendues	8,33 €	10,00 €
- Zones très tendues	10,00 €	12,00 €
b/ Etablissement de l'état des lieux d'entrée (€/m²)	2,50 €	3,00 €
Boxes, parkings, garages et caves		
Honoraires de location (forfait)	80,00 €	96,00 €
Locaux commerciaux et professionnels		
Honoraires de location (sur le loyer, hors taxes et hors charges de la première période triennale)	5%	6%

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barème applicable à compter du 1er janvier 2023

TRANSACTION – LOCATION – GESTION LOCATIVE – COPROPRIETE